



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-15-0669 du 18/12/2015

Arrêté du 3 décembre 2015

ARRETE CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge une administratrice des Finances publiques de l'intérim de la
direction départementale des Finances publiques du Doubs

Date d'application : 01/01/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Service des ressources humaines
Sous-Direction de l'encadrement et des relations sociales
Bureau RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant une administratrice des finances publiques
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du Doubs**

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

Mme Isabelle MORGAT, administratrice des finances publiques de 5^{ème} échelon, affectée dans le département du Doubs, est chargée de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du Doubs, en remplacement de Mme Martine VIALLET, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} janvier 2016.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 3 décembre 2015

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756